Juillet 2022

N°77



Keleier Pederneg



www.pedernec.fr

Le mot du maire

La Russie a lancé son invasion de l'Ukraine le 24 février 2022 et tué des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.

Ce premier semestre 2022, nous a démontré que la guerre n'était pas vouée au passé et que malheureusement des hommes étaient encore capables du pire aux portes de l'Europe...

Cette guerre entraine des incidences quotidiennes sur les aspects économiques tant pour les ménages que pour les collectivités et nous devons faire face à des augmentations de coûts importants sur l'énergie, l'alimentation et les matériaux. Nous espérons que le nouveau gouvernement trouvera les bonnes solutions pour revenir à des coûts raisonnables et permettre à chacun(e) de vivre décemment.

Deux événements ont marqué notre commune depuis ce début d'année.

Le premier c'est la création d'un marché hebdomadaire sur la place du bourg chaque vendredi de 16h à 19h.

Il apporte service et animation à la population. Vous y trouverez des produits locaux tels que fruits et légumes, pain, viande et charcuterie ... C'est également un moment pour prendre le temps de partager et discuter.

Nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette mobilisation et espérons que d'autres commerçants viendront rejoindre notre marché.

Le second est l'inauguration par Guingamp Paimpol Agglomération de la nouvelle salle de sports de Pédernec.

L'inauguration d'un tel équipement public est un moment très fort dans la vie d'une commune.

Ce bâtiment, dont la mise en service effective est en cours d'organisation, répond à un réel besoin communautaire et permettra notamment à un grand nombre de

Pédernecois(es) de s'adonner à des activités sportives dans un cadre associatif ou privé.

Cette belle réalisation était attendue depuis de nombreuses années par les écoles et les associations et nous ne pouvons que saluer le travail et la persévérance des élus de l'ancienne communauté de communes, ainsi que les élus de Guingamp Paimpol Agglomération, qui ont cru en ce projet et qui ont voté favorablement à la poursuite de celui-ci.

Sans l'appui de l'agglomération cet équipement n'aurait pas pu voir le jour, merci au Président Vincent le Meaux et à l'ensemble des élus.

Merci également à Jean-Paul Le Goff et à Hervé Rannou, tous deux membres de l'ancien bureau communautaire, qui ont participé à de longs débats pour défendre la création de ce projet sur notre commune.

Dans cette salle de sports, ce seront des rencontres, des joies et des peines, des victoires et des défaites, des souvenirs, en un mot, des liens humains.

J'espère que chacune et chacun d'entre vous prendra plaisir à y venir pour pratiquer un sport ou tout simplement encourager nos sportifs.

Pour que vous puissiez commencer à prendre connaissance des lieux, la commune a souhaité vous inviter à une porte ouverte qui s'est déroulée le 02 juillet.

Cette matinée a été l'occasion de découvrir la salle de sport, d'échanger et de partager un bon moment.

Afin de finaliser le projet, nous allons aménager, dans les prochains mois, le parking qui se situe entre la salle de sport, le boulodrome et la salle des fêtes.

Un système de vidéo-protection viendra sécuriser nos bâtiments publics et leurs abords afin d'éviter vandalismes ou dégradations et permettre d'identifier les auteurs.



Les travaux rue de Lorette se terminent, ce nouvel aménagement va permettre la sécurisation des abords de l'école et une circulation piétonne plus adaptée pour relier les lotissements de « Parc ar hoat » et de « Traou pont » jusqu'au bourg.

Dans la continuité de l'aménagement de Ruchant et Lorette, le conseil municipal a validé les travaux de la rue de Bégard et de l'entrée du bourg en venant de Guingamp.

Une voie douce destinée aux piétons et aux vélos y sera aménagée afin de faciliter et sécuriser l'accès des nombreux enfants qui les empruntent chaque jour pour accéder au bourg, aux écoles ou encore aux arrêts de bus.

Je vous ai donné un avant-goût des thèmes développés dans ce numé-

Je vous invite à le découvrir dans son intégralité et à regarder avec attention l'agenda et repérer les manifestations pleines de promesses qui peuvent vous intéresser. Nous nous réjouissons qu'elles puissent de nouveau être organisées!

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et un bel été de convivialité et de partage. En espérant vous retrouver très vite sur nos manifestations.

Séverine LE BRAS, maire

Rédaction : Mairie de Pédernec

Directeur de publication : Séverine LE BRAS, maire Conception et Impression : Roudenn Grafik Guingamp

Dépôt légal : Juin 2022

RAPPEL: horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins bruyants

Merci de faire preuve de citoyenneté et de respecter les horaires suivants lors de vos différents travaux :

- Les jours ouvrables : 08h30 à 12h / 14h à 19h30
- Les samedis : 9h00 à 12h00 / 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Ces règles s'appliquent au bourg, dans les lotissements et également à la **CAMPAGNE**.

Ainsi qu'aux professionnels qui exécutent des travaux chez les particuliers.



Budget 2022

les finances de notre commune

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 1er avril pour approuver le compte administratif 2021 et voter le budget primitif 2022.

Le compte administratif est établi par le maire, tandis que le compte de gestion est élaboré par le comptable de la collectivité. Les deux retracent les opérations budgétaires en dépenses et en recettes sur l'exercice. Les deux doivent concorder. L'exercice 2021 se solde par un excédent de fonctionnement de 134 797,13€ € et un excédent d'investissement de 94 886,67€ duquel il faut déduire le déficit 2020 de 38 447,98€, ce qui nous donne un excédent de 56 438,69€.

Le besoin de financement lié aux restes à réaliser (dépenses engagées en 2021 et non payées et recettes à percevoir) s'élève à 134 642,38€, le Conseil Municipal unanime décide d'affecter 134 797,13€ en section d'investissement du budget primitif de l'exercice 2022.

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants : rémunération du personnel, fournitures, énergie, carburant, entretien des bâtiments et des voies, paiement des intérêts des emprunts...

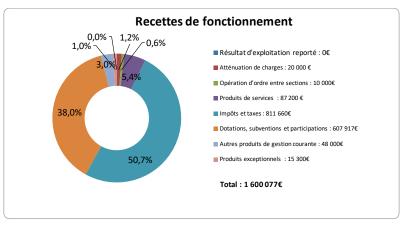
Le coût de l'électricité, du combustible et des carburants ayant augmenté, les montants ont été revus à la hausse pour le budget 2022.

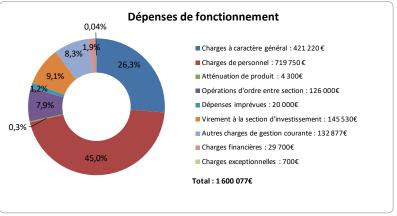
Au niveau de l'alimentation pour la cantine, le montant proposé prend en compte l'augmentation du coût des matières premières, ainsi que la Loi égalim.

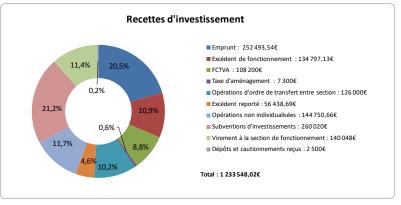
Les primes d'assurance ont diminué, avec la signature du nouveau marché avec la SMACL.

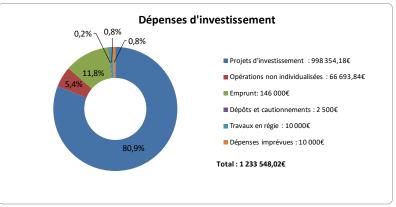
Les évolutions au niveau du chapitre « frais de personnel »: le montant inscrit à l'article « autre personnel extérieur » va diminuer et celui du « personnel titulaire » va augmenter du fait de l'arrivée de Claude Toudic à 80% sur la commune à partir du 1^{er} juin. Il était auparavant mis à disposition pour 40% de son temps par la commune de Louargat. Le montant pour les « agents non titulaires » est en augmentation car il comprend la rémunération des agents recenseurs, ainsi que les 10% de prime de précarité en fin de CDD depuis le 01/01/2021. Les dépenses imprévues s'élèvent à 20 000€, afin de couvrir les charges de fonctionnement de la salle de sports, gérée par la commune.

En charge de gestion courante, les montants augmentent, en raison du contrat d'association avec l'école Notre-Dame de Lorette, qui prend désormais en compte les élèves de maternelle à partir de 3 ans, (+18 000€, les montants pour les élèves de maternelle sont plus importants car ils comprennent le coût lié aux ATSEM). Le forfait scolaire est désormais versé également aux élèves bilingues Diwan, depuis la Loi Molac.









Le montant des subventions aux associations a diminué, car la commune a reçu beaucoup moins de demandes.

Au niveau des recettes de fonctionnement, 20 000€ ont été inscrits pour les remboursements d'assurance en cas d'arrêt du personnel, car malheureusement il y a beaucoup d'arrêts de travail actuellement.

L'attribution de compensation par Guingamp Paimpol Agglomération a été maintenue au même montant. Ce montant va être réétudié par la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées), qui va bientôt se réunir.

Au niveau des produits exceptionnels, l'essentiel des 15 000€ inscrits correspond au remboursement d'assurance pour les dégradations à la salle des fêtes en 2021.

Pour la maison médicale, le budget comprend le montant d'acquisition du bâtiment, mais également le transfert du capital restant dû des emprunts de Guingamp Paimpol Agglomération.

Les autres investissements prévus au budget sont : dessertes de parcelles, branchements électriques pour le marché, illuminations, fenêtres à changer dans le bâtiment au niveau de l'école, et vidéo-protection des bâtiments communaux.

Un aménagement paysager conçu par les élèves du lycée Jules Verne est prévu sur la place du bourg, avec espace floral. C'est un projet que les élèves ont présenté au bac 2022.

Concernant les liaisons douces en entrées de bourg, plusieurs sources de financement sont possibles et c'est une priorité actuellement.

La vente de la maison place de l'église a été validée par le Conseil et la vente du bâtiment du 23 rue de Guingamp est également inscrite au budget.

Le montant du FCTVA (Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée) est une aide de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'investissement est important car il y a eu de gros travaux en 2021.

L'emprunt inscrit au budget pour financer les investissements s'élève à 247 000€.

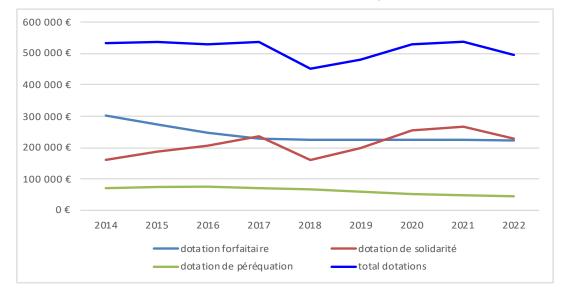
Les taux d'imposition fonciers communaux n'évoluent pas, et restent à 35,95% (16,52% taux communal + 19,53% taux départemental) pour la taxe sur les propriétés bâties, 60,12% pour la taxe sur les propriétés non bâties.

Elles restent parmi les plus faibles localement.

Cependant, en 2022, les bases augmentent d'environ 4,1% pour la taxe foncière bâtie et de 3,3% pour le non

Pour cette raison, mais aussi du fait de l'impact de la situation économique actuelle pour les ménages, après concertation avec les élus de la commission, il a été décidé de reporter une éventuelle augmentation des taux communaux.

Evolution des dotations de l'état depuis 2014 :



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation forfaitaire	301 939	274 507	245 894	227 779	225 718	223 661	223 819	223 186	222 633
Dotation de solidarité rurale	161 742	187 027	206 691	235 562	160 347	197 155	253 297	266 520	227 626
Dotation nationale de péréquation	69 789	74 187	75 419	72 498	65 249	58 724	52 851	47 566	44 809
TOTAL des dotations	533 470	535 721	528 004	535 839	451 314	479 540	529 967	537 272	495 068

Départ en retraite

Mi-juin nous avons fêté le départ à la retraite de Sylvie Le Vey, Françoise Kerambrun et Josette Merrand.

Sylvie a intégré les services de la commune en 1977 à la garderie municipale. En 1983 elle devient agent spécialisé des écoles maternelles et des classes enfantines. Elle est titularisée en 1984 et son temps de travail augmente progressivement jusqu'à 31h en 1987.

Cette même année, Sylvie accueille une nouvelle collègue, Françoise, qui commence à travailler comme agent auxiliaire pour des remplacements ponctuels, avant d'être embauchée à l'entretien des bâtiments et de la cantine en tant que stagiaire. Françoise est titularisée en février 1988. En novembre 1990, elle est nommée Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles, et travaille d'abord à 50%, puis à temps complet à partir de

En 1990, la commune accueille un nouvel agent, Josette, chargée de l'entretien des bâtiments. Elle est titularisée en novembre 1991.

Entre 1990 et 2000, Françoise et Sylvie accompagnent les enfants de l'école publique et connaissent l'explosion du nombre de classes, qui passent de 3 à 7. Le bâtiment périscolaire est alors construit pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Pendant ce temps, Josette voit ses tâches évoluer avec de nouvelles constructions. La nouvelle salle des fêtes est inaugurée en 1999 et Josette, par son travail irréprochable, a permis de maintenir le bâtiment en parfait état pendant toutes ces années : là où Josette passe, la saleté trépasse ! En plus de l'entretien des bâtiments, elle est également chargée de la gestion des produits d'entretien, ainsi que des réceptions. En 2005, Sylvie prend une disponibilité pour accompagner son mari Gilbert, dans son entreprise de taxi.

En 2013, Josette et Françoise se voient remettre la médaille d'honneur communale d'argent par Jean-Paul Le Goff, pour leurs 20 années de service au sein de la commune.

Un an plus tard, Sylvie réintègre les services communaux et a en charge l'animation des temps d'activités périscolaires, créés lors de la réforme des rythmes scolaires. Elle anime ainsi des ateliers, préparés en collaboration avec Sabrina, sur des thèmes comme l'Afrique, les petits débrouillards, la calligraphie, l'éveil musical, le land art... Françoise s'occupe des temps d'activité périscolaires pour les enfants de moyenne section, et réalise avec eux des activités créatives. Suite à l'arrêt des temps d'activité périscolaires, Sylvie est affectée au service périscolaire en cantine et en garderie, où elle poursuit des activités artistiques en binôme avec Mireille. Sylvie a toujours aimé les activités manuelles et a su partager cette passion avec les enfants.

Françoise finit sa carrière en 2020, après une fin d'année scolaire bien particulière du fait de l'épidémie de Covid. Sylvie exerce alors en classe en tant qu'agent territorial des écoles maternelles (ATSEM), tout en assurant la garderie.

Parallèlement Josette continue à diversifier ses activités avec l'arrivée de nouveaux bâtiments : la salle Ti Mad et la maison médicale. Elle assure également des permanences à la bibliothèque en tant qu'agent communal (et bénévole). Sylvie qui prend la suite de Josette à la bibliothèque. Josette termine sa carrière en novembre 2021, et Sylvie en mars 2022.

Françoise est toujours bénévole pour accompagner les enfants à la bibliothèque et lors des sorties organisées par l'école. Sylvie et Josette continuent à s'impliquer en tant que bénévoles à la bibliothèque.

Françoise, Sylvie et Josette ont toutes les 3 été des agents disponibles, impliquées et rigoureuses dans leur travail. Elles ont pris le plus grand soin des enfants pour Sylvie et Françoise, et des bâtiments de la com-

Nous les remercions pour leur implication et leur conscience professionnelle pendant toutes ces années, et leur souhaitons une retraite heureuse et bien méritée.



Inauguration de la salle des sports



La salle des sports a été inaugurée dans la matinée du 21 mai, étaient présents : Vincent Le Meaux, président de l'agglomération Guingamp-Paimpol, Vincent Clec'h, maire de Bégard, vice-président GPA (ancien président de la communauté de communes de Bégard), Samuel Le Gaouyat, viceprésident GPA en charge des services publics, Hervé Rannou, conseiller communautaire délégué à la communication, à la relation à l'usager et adjoint à Pédernec, Gérard Hervé, ancien vice-président en charge du patrimoine, Cinderella Bernard, conseillère départementale, Anne-Marie Pasquiet, conseillère communautaire et maire de Saint-Agathon, Séverine Le Bras, maire de Pédernec, Jean-Paul Le Goff, ancien maire et actuellement conseiller (un des principaux acteurs de cette réalisation), des élus et des employés communaux de Pédernec, et des représentants des entreprises impliquées dans la construction de cet édifice.

La cérémonie d'inauguration était organisée par

Elle a commencé par une représentation de l'équipe junior de twirling de Grâces (les seniors ont remporté la coupe d'Europe en octobre 2021, en Croatie, elles sont également championnes de Bretagne et de France). Les jeunes artistes ont bien apprécié le sol de la salle tout à fait adapté à leur sport.

Le ruban a été coupé par le président de l'agglomération, entouré des élus.

Vincent Le Meaux, dans son discours, a précisé le coût de l'édifice 1 611 156€ TTC dont différentes subventions obtenues : 363 600€ de la souspréfecture, 172 438€ du département et 100 000€ de la région.

Il a rappelé que le projet qui datait de 2014 a enfin abouti grâce à la ténacité des personnes qui le portaient.

Séverine Le Bras a souligné que l'inauguration d'une salle de sports est un moment fort dans la vie d'une commune.

Cinderella Bernard, quant à elle, a mis en avant l'évocation du handicap dans le graphisme de façade de la salle.

La gestion de la salle revient à la commune et c'est Hervé Rannou, de par ses fonctions d'adjoint en charge de la vie associative, de la jeunesse et des sports, qui organise le planning de l'occupation de la salle. Il est en relation constante avec les différentes associations sportives locales et intercommunales afin de répartir au mieux les différents créneaux horaires et gérer le bon fonctionnement de ce bel équipement.

« Cessez le feu » en Algérie

Pour commencer cette cérémonie, Madame le Maire a rendu hommage au peuple ukrainien qui vit actuellement sous les bombes russes et l'hymne ukrainien a été diffusé.



Il y a 60 ans, le 19 mars 1962, les accords d'Evian mettaient fin à la guerre d'Algérie et aux combats en Tunisie et au Maroc qui durèrent près de 8 longues années. Un hommage solennel est rendu aux 30 000 victimes de ce conflit avec une pensée particulière pour Michel Le Bihan, enfant de Pédernec.

Dans son message, Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire des anciens combattants, précise que «

la paix n'était pas encore là » : « les violences et le cycle des représailles ne se sont pas éteints le 19 mars ».

- « Il y eut une multitude de sentiments, une avalanche de ressentiments, une pluralité de réactions et de douleurs, le voisinage du soulagement et de la détresse. Cette diversité et ces blessures sont la source de la mémoire plurielle et fragmentée de la guerre d'Algérie ».
- « ... afin de se retrouver sereinement et de se rassembler sans polémique autour de tous ceux qui ont été tou-

chés par ce conflit, un hommage national sera organisé le 18 octobre 2022, date symbolique de l'anniversaire de la promulgation de la loi reconnaissant officiellement le caractère de guerre et de combats aux évènements d'Afrique du Nord ». Les médailles de la Reconnaissance et Commémorative ont été remises par Madame le maire et Madame

 Médaille de la Reconnaissance à Messieurs Yves Gueneveur, Victor Hernot et Jean Le Guillou.

Aulanier, présidente de la FNACA :

 Médaille Commémorative à Messieurs François-Marie Jaguin, Désiré Le Blevennec, Roger Le Boetez et Albert Le Guillou.

La reconnaissance de la nation, qui leur a été décernée, témoigne de leur mérite et de leur parcours militaire.

Michel Le Bihan, né le 1^{er} août 1938, à Poulopry en Pédernec, était le 5ème enfant d'une fratrie de 8 (7 garçons et 1 fille). Il a été « appelé » fin 1958, comme près de 1,5 millions de jeunes du contingent de 1954 à 1962. Il est décédé 6 mois plus tard le 26 avril 1959 (dans sa 21ème année) à Aïn-Sefra, une oasis située dans les monts des Ksour, au nord-ouest de l'Algérie.

Cérémonie du 8 mai

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 a pu être célébrée cette année.

Ce 77ème anniversaire de la fin de la 2ème guerre mondiale en Europe nous ramène au souvenir de 5 ans de douleur et de terreur. Mme le maire a souligné le rôle de chacun dans la lutte pour la dignité humaine, avec une pensée particulière pour le peuple ukrainien.

Le dépôt de gerbes au pied

du monument aux morts a été suivi d'un temps de partage : un verre de l'amitié propice à l'évocation de faits locaux sous l'occupation.

Notons la fidélité des portedrapeaux Mr Godeau, Mr Merrien, Mr Guillou, Mr Pichon et Mr Ballouard. Mme Aulanier, présidente de la FNACA était également présente.

Cette cérémonie du devoir de mémoire célébrée chaque année encourage les échanges transgénérationnels et toute la population est invitée à y assister.



Marché **Pédernecois**

Depuis le 18 mars 2022, chaque vendredi de 16h à 19h, le marché est installé sur la place du bourg de Pédernec et met en valeur des produits locaux. Les commerçants actuels sont contents de l'affluence, la clientèle est bien installée. Le marché actuel propose une offre de commerces alimentaires et non-alimentaires : un maraîcher (Emmanuelle Davai - la ferme « Au Vert de terre » Cavan), une fabricante de biscuits (Céline Guiffant - la biscuiterie



« La Pedernécoise »), un boucher-charcutier bio (Patrick André - la ferme de Kerialen Pédernec), des produits d'entretien et cosmétiques (Sandrine Lagadec - Evel Ti Mam Goz Pédernec), un boulanger fabriquant du pain bio (Hugo Bourges - Kermoroc'h), un fabricant de galettes turgues (M. Rivoallan - Borek), une créatrice de bijoux (Johanna Huet - L'Antre magique de Celtihanna Pédernec) et Mimi Créa (Emelyne Leridel - Pédernec), création en résine.

Des places restent disponibles pour de nouveaux commerçants.

Ce marché est aussi un lieu de rencontres et d'échanges. Pédernec est un village où il fait bon vivre.

"Votre marché"

Rachel Kermarrec a fait construire la superette en 2001, elle l'a « animée » pendant 6 années. On peut dire « animer » car c'était une personne très dynamique, chaleureuse et qui respirait la joie de vivre!

Après avoir vendu le fonds de commerce, elle fait une pause de 3 ans, puis ouvre un bar friterie et un gîte à Molène sur le quai, face à la mer, (sa famille est originaire de cette île). Rachel est née en mai 1970, elle est malheureusement décédée accidentellement en



janvier 2022. Depuis quelques années, les murs de la supérette appartiennent à son fils Matthieu.

Depuis 2007, plusieurs personnes se sont succédées dans cet établissement, Bertrand Emery, dernier propriétaire depuis février 2019, vient de vendre le fonds de commerce. Il a apprécié cette expérience dans le commerce de proximité ainsi que la région. Il part maintenant vers d'autres challenges mais peut-être toujours en Bretagne!

Il est heureux de passer la main à Mme Virginie Rosa et M. David Vachaud. Pour ce couple, qui a la quarantaine, c'est une reconversion professionnelle : Virginie était commerciale dans la grande distribution et David, commercial en produits d'hygiène pour l'hôtellerie et la restauration. Ils ont une fille de bientôt 11 ans qui intégrera le collège de Bégard à la rentrée.

Ils viennent d'une petite commune à côté d'Amboise en Touraine. Ils ont choisi de s'installer en Bretagne car c'est une région qu'ils apprécient, ils y venaient souvent en vacances.

Après une courte fermeture, afin d'effectuer quelques travaux d'aménagement, ils ouvrent le 9 juillet juste pour les fêtes communales.

Leur souhait est de travailler avec des entreprises locales pour les fruits et légumes, la charcuterie, les conserves etc... Ils s'approvisionneront également en Touraine pour les vins blancs, les pétillants et pour faire connaître quelques spécialités.

Ils ont choisi un commerce de proximité car ils aiment le contact humain, parler avec les clients. Ils souhaitent que la supérette devienne un lieu de rencontre!

Souhaitons à Virginie et David une bonne intégration dans la commune et de bonnes affaires!

L'Antre magique de Celtihanna

Johanna Huet est installée à son compte depuis novembre 2020 à Pédernec. Passionnée de bijoux et de Lithothérapie, bien avant de s'installer, elle créait déjà pour elle ou pour des

Chaque bijou est créé avec une ou plusieurs pierres ou cristaux, qui ont des vertus très intéressantes tant sur le plan physique que psychique. En lithothérapie, les propriétés propres à chaque pierre sont multiples et variées : redonner de l'énergie, calmer les angoisses, aider à dormir, soulager les douleurs, apaiser le mental, protéger des énergies négatives, aider à la mémoire ou à la perte de poids... (Possibilité de créations personnali-

Ce qu'elle aime lors de la confection de bijoux, c'est de pouvoir allier la beauté du bijou aux vertus "Magiques" et bénéfiques des pierres.

Vous pouvez retrouver ses confections sur Internet:

Instagram: @celtihannabijoux Facebook : L'Antre magique de Celti-

Téléphone : 06 26 88 25 46

Sur le site Etsy: https://www.etsy.com/ fr/shop/LaMagiedeCeltihanna.

Elle est présente sur le marché de Pédernec tous les vendredis de 16h à 19h.

Elle fait des tirages de cartes oracles et guidances depuis peu, par téléphone ou à son domicile.



Un chèque pour l'Ukraine

C'est à l'initiative et avec le travail de Marie-Anne Debaude (du restaurant « Le Maudez ») que l'action a été réalisée.

Marie-Anne, qui souhaitait venir en aide au peuple ukrainien anéanti par la guerre, a contacté le club du Sourire et le Comité des Fêtes, puis c'est un collectif de 5 associations (avec le comité d'Animation, le Patrimoine et la Boule du Ménez Bré) qui a contribué à cette opération « repas à emporter » le 26 mars. La municipalité a mis à disposition la cuisine de la salle des fêtes.

Cette action a remporté un beau succès : environ 400 repas ont été ven-

Le jeudi 14 avril, un chèque de 2500 euros, représentant les bénéfices réalisés, a été remis par Marie-Anne (en présence des représentants des associations et de Séverine Le Bras) à Monsieur Tomyn, responsable de l'antenne de la Croix Rouge de Guingamp, qui a souligné que c'était un beau montant!

Monsieur Tomyn nous a précisé qu'à ce jour 8 000 ukrainiens ont été accueillis en Bretagne, en centres



d'hébergements, à l'hôtel et dans des familles d'accueil.

La Croix Rouge les accueille. les écoute, les installe, les met en relation avec les différents organismes pour l'obtention de leur statut de réfugié.

A cette occasion Monsieur Tomyn nous rappelle les 7 principes fondamentaux de la Croix Rouge: humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.





Installation d'un système de vidéoprotection :

La commune va se doter d'un système de vidéoprotection suite aux nombreuses dégradations et incivilités qui ont eu lieu ces derniers mois au niveau des bâtiments communaux notamment. (Voir bulletin n°75 de juillet 2021)



La vidéoprotection est un outil qui permet de mieux protéger l'espace public et d'accélérer l'élucidation des infractions dans le cadre d'affaires judiciaires. Elle contribue à renforcer la prévention et la sécurité des personnes sur la voie publique.

Des caméras seront installées pour sécuriser les abords de la mairie, de la salle des fêtes, de la salle des sports, du boulodrome et des ateliers communaux.

La consultation des enregistrements vidéo ne se fera que dans le cadre de dépôts de plaintes ou de main courante suite à des dégradations, agressions, troubles à l'ordre public etc..

Après consultation, c'est l'entreprise ACE22 de Langueux qui a été retenue pour l'installation du système d'un montant de 13 247,51€ TTC, qui sera opérationnelle courant 2022.

Jean-Michel Veillon

Depuis 2011, Jean-Michel Veillon est installé à Pédernec. C'est un musicien de grande renommée, il est le précurseur de la flûte traversière en bois en Bretagne.

Résidant non loin du Menez Bre, il affectionne le lieu pour son histoire, ses légendes. Dès 2012, il joue en solo dans la chapelle St Hervé. Un souvenir marquant pour lui dû à l'ambiance particulière : en cette soirée de juin, une obscurité soudaine (le ciel se couvrant) plongeait l'artiste et son public dans une atmosphère fantomatique à la seule lueur des bougies...

Originaire de Fréhel, Jean-Michel danse et sonne de la bombarde depuis son adolescence. Lorsqu'en 1977 il découvre la flûte traversière en bois, celle qui est traditionnellement jouée par les musiciens irlandais, il l'adopte. Il ne cessera par la suite d'adapter l'instrument au répertoire breton en y intégrant des influences nées de l'écoute d'autres flûtes, souvent extraeuropéennes.

Ambassadeur de la culture bretonne, son parcours d'artiste accompli est jalonné de rencontres (formations de duos, trios, groupes : Kornog, Pennoù Skoulm, Barzaz, etc...) et de nombreuses tournées, tant en France qu'à l'étranger (Europe, USA, Asie). Durant toutes ces années, son travail a suscité des vocations puisque le nombre



de flûtistes bretons augmente et la flûte traversière en bois est désormais couramment jouée au sein des formations bretonnes.

À l'issue des restrictions sanitaires liées à la crise du Covid, Jean-Michel Veillon a participé à des alternatives intéressantes visant à entretenir le lien avec le public, comme par exemple la prestation au domicile de particuliers souhaitant recevoir des artistes : grâce au dispositif de

déclaration simplifiée appelé "GUSO", l'hôte devient employeur le temps d'un concert avec pour public sa sphère de connaissances, en jauge limitée.

De nature curieuse et humaniste, il se pose cependant des questions concernant la place octroyée à la culture pour les générations futures : qu'il s'agisse du statut d'artiste comme de la perpétuation des manifestations musicales de proximité.

Contact: https://www.jmveillon.net/fr/contact/

Destruction des nids de frelons asiatiques.

La commune prend dorénavant en charge la totalité du coût d'intervention de destruction des nids de frelons asiatiques afin d'éviter leur prolifération (Guingamp Paimpol agglomération ne participe plus aux frais). Pour se faire, contacter impérativement la mairie afin qu'un agent se rende sur place pour constater et faire intervenir l'entreprise mandatée.

Chasse aux œufs

Sous un beau soleil, le comité des fêtes a organisé le lundi 18 avril, une chasse à l'œuf sur les parcours du swin-golf de Squibernevez.

De 10h à 12h, une centaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, se sont lancés dans la chasse de l'année. Répartis dans 3 catégories 0/4 ans, 4/8 ans et 8/11ans, ils ont fouillé taillis, arbustes et sous-bois. Autant d'endroits susceptibles d'abriter les précieux chocolats. Tous les œufs ont été trouvés, y compris les gros lots.



Exposition voitures anciennes

Dimanche 10 avril 2022, sortie « décrassage » pour les véhicules anciens du Calandre Club d'Armor.

Place de l'église à Pédernec, dès 9h, les premiers arrivants étaient accueil-lis par Isabelle (membre du club) et Anita. La municipalité a offert le café et la madeleine du matin à l'ensemble des participants.

L'exposition des véhicules anciens a ravi les passants et les personnes venues voter entre 9h et 10h15.

A 10h15, le convoi de 25 voitures a lâché les chevaux pour rejoindre le centre de découverte du son à Cavan. Après une marche de 2h dans un cadre forestier splendide, le groupe a pique-niqué en plein air, le soleil étant au rendez-vous. Puis, les batteries rechargées pour les pilotes comme pour les voitures, poursuite de la balade par une visite des extérieurs (chapelle, parc arboré, étang,...)



du château de Mr et Mme Le Verge au Cruguil à Lannion. Pour terminer la journée, le convoi a rejoint le bord de mer en empruntant la route côtière passant notamment par le phare de Nantouar et la plage de Penn An Hent face aux 7 îles! Le Calandre Club d'Armor remercie la municipalité de Pédernec pour son accueil.





Tester le VAE avec l'Agglo

Petits rappels et conseils pour rouler à vélo en toute sécurité

Le vélo au quotidien c'est ... respecter le Code de la route : Le Code de la route s'applique de la même manière à tous les usagers.

- Casque: obligatoire jusqu'à 12 ans.
- Ne pas circuler sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.
- À vélo, les écouteurs, oreillettes ou casques audio sont interdits, tout comme l'usage du téléphone tenu en main. (Rappel : Passible d'une amende forfaitaire de 135€).

Le vélo au quotidien c'est ... de partager la route : L'amélioration des conditions de circulation des cyclistes passe

par une compréhension réciproque de tous les usagers sur les réalités de chacun. Pour sensibiliser les autres usagers, ils peuvent s'équiper d'un "écarteur de danger" qui les rend plus visible et incite les automobilistes à respecter un espace de 1.00m en agglomération et 1.50m hors agglomération lors des dépassements.

Le vélo au quotidien c'est ... d'être visible : Afin d'être vus de tous, préférez des vêtements de couleurs claires ou équipés d'un dispositif rétro-réfléchissant. Lorsque vous tournez, tendez votre bras pour indiquer que vous tournez. Si vous devez vous arrêter, levez votre bras vers le haut. Hors agglomération, il est obligatoire de porter un gilet jaune rétro-réfléchissant la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Quelques autres conseils pour rouler hors agglomération

- Ne roulez pas trop près de l'accotement, pour éviter les ornières ou gravillons.
- Dans les virages, serrez au maximum à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier mo-
- Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséauilibrer.
- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaus-sée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.

Accédez à l'emploi public local

Vous souhaitez exercer des métiers aussi variés que gestionnaire finance ou RH, secrétaire de mairie, chargé d'accueil, responsable des services techniques, technicien en voirie, espaces verts ou bâtiments?

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance. Elle est accessible aux étudiants après un bac +2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle ou souhaitant donner un nouveau tournant à leur carrière.

Cette licence est déclinée en deux par-

SE FORMER **EN ALTERNANCE AUX EMPLOIS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DES MAIRIES** www.cdg22.fr

cours : technique (à Saint-Brieuc) et administratif (à Rennes).

La licence valide un niveau bac +3 et prépare aux concours de la fonction publique territoriale. Avec un taux d'insertion de 95%, les diplômés travaillent ensuite en mairie, communauté de

communes, CCAS, etc...

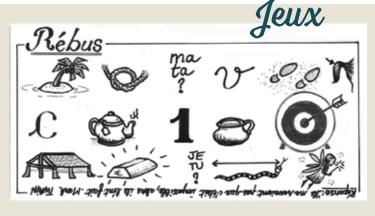
Les inscriptions sont ouvertes cette année à compter du 22 au 26 août 2022 via la page internet de l'université Rennes 2 : https:// candidatures.univ-rennes2.fr/ou en envoyant votre CV et lettre de motivation à arnaud.gouriou@ cdg22.fr

Pour plus d'informations, consultez le site dédié des licences https://www.licence-mact.com

ou celui du CDG 22 https://www.cdg22. fr/mact

Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au CDG 22. arnaud.gouriou@cdg22.fr 02 96 60 86 12

6					9		8	
		1	7	6		3		9
		3	1	5		7	4	
3	7		2	1				
				7	4		1	2
	3	5		2	1	8		
2		8		4	3	9		
	9		5					3



Des ateliers de réparation participatifs à la MJC de Bégard

Depuis septembre 2021, la MJC et l'association Terra Watt de Grâces proposent des ateliers Repair'Cafés mensuels. Tous les 2èmes samedis du mois, de 14h00 à 18h00, des bénévoles accueillent toute personne souhaitant apprendre à réparer par lui-même un objet défectueux.

Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair'Cafés. Créés en 2009 aux Pays-Bas, l'objectif de ces ateliers, gratuits et ouverts à tous, est de lutter contre l'obsolescence programmée de nos appareils modernes. Souvent, les pannes ne sont pas si compliquées et plutôt que de jeter, il suffit de réparer!

Ces ateliers sont des espaces de rencontre conviviaux dans lesquels sont mis à disposition outils et matériels permettant de faire toutes les réparations possibles et imaginables. Matériels électroportatifs, vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, jouets, etc.

La seule contrainte est que l'objet à réparer soit transportable jusqu'au lieu du Repair'Café.

Dans chaque Repair'Café, des « experts » bénévoles sont présents pour apporter leur aide, leur expérience et leurs compétences, le tout évidemment en discutant autour d'un café!

Pas besoin d'être bricoleur, chacun fait à la hauteur de ses compétences et de ses envies! Il y a toujours quelque chose à apprendre au Repair'Café. Ceux qui n'ont rien à réparer prennent un café ou un thé, ou aident à réparer un objet appartenant à un autre.

Si vous avez un peu de temps et le talent d'un Géo Trouvetou, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons sur les prochains Repair'Cafés à la MJC. Rendez-vous en septembre!

Informations: 02 96 45 20 60 begard.mjc@wanadoo.fr



Arrêtons de **polluer la nature**

Dans l'après-midi du 21 mai une marche éco-responsable était organisée à Pédernec.

Peu de personnes se sont senties concernées ou bien la communication n'a pas été assez importante (presse et site internet). Sept personnes motivées ont ramassé environ 7 kilos de déchets dans différents quartiers de la commune.

Certains vident encore leurs poubelles, leurs poches en marchant dans la nature ou par la fenêtre de leur voiture!

On trouve de tout sur le bord des chemins, des routes, dans les fossés : papiers, plastiques, verres, canettes mais aussi masques, pancartes d'agences immobilières, etc...

Au-delà de la pollution environnementale et visuelle, cela impacte les animaux des champs, les espèces dans les rivières et le matériel agricole abîmé par les canettes ou le verre.

80% des déchets en mer viennent de la terre.

L'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012 interdit à un particulier de brûler ses déchets à l'air libre. Qu'ils soient des résidus alimentaires, des emballages, bouteilles, cartons, papiers, journaux, vieux meubles, appareils électroménagers... Ou encore des déchets verts, herbe coupée, feuilles mortes, résidus de taillage de haies, épluchures...

Le non respect des dispositions expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe pouvant s'élever à 450€



Aboiement de chien :

1ère cause de nuisance sonore

Toute personne dispose du droit de posséder un animal domestique. Toutefois, votre animal ne doit pas causer de troubles de voisinage, notamment par des aboiements répétés.

En effet, selon le code de la santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ». Un seul de ces 3 critères peut suffire à constituer un trouble de voisinage.

Ainsi, sont considérés comme une nuisance sonore :

- Le chien qui aboie à chaque fois que vous vous approchez de son portail;
- Le chien qui jappe ou aboie en permanence lorsque son propriétaire n'est pas chez lui.

Avant d'arriver à des situations de conflits et des procédures juridiques avec des sanctions civiles ou pénales pouvant aller jusqu'à 450€, des solutions existent. Il suffit par exemple d'équiper son chien d'un collier antiaboiement dont les tarifs sont très abordables (A partir de 20€ environ).

Un animal de compagnie quel qu'il soit impose des contraintes et chaque propriétaire doit en assumer la responsabilité.

Ce n'est pas aux voisinages d'en supporter les inconvénients.

Etat civil du 1er janvier au 30 juin 2022

NAISSANCES

Hugo LE GOFF GUELLEC

né le 10.01.2022 à SAINT-BRIEUC Fils de Jean-Marie LE GOFF et de Gisèle GUELLEC

- Avishaï Christian Samson RAQUINARD né le 10.02.2022 à PABU Fils de Mélissa RAQUINARD
- Emma Louise Charlie RAOUL née le 07.03.2022 à PABU Fille de Florian RAOUL et de Lucie DUVAL
- Roxane DEFEVER née le 08.03.2022 à PABU Fille de Jérémy DEFEVER et de Justine GUÉGUEN
- · Nino Paul Félix Yves LE BIHAN né le 24.03.2022 à PABU
- Fils de Matthieu LE BIHAN et de Pauline MÉVEL · Oscar TOUDIC
- né le 26.03.2022 à LANNION Fils d'Arnaud TOUDIC et de Ludivine BRIGANT Giulya Marie Carine SAINT-CAST
- née le 27.03.2022 à PABU

Fille de Gwenaël SAINT-CAST et de Cynthia LE CORRE

- Elissa Myriem Daouia SANIER née le 30.03.2022 à PLERIN Fille de Thierry SANIER et Rajae BOUKASKAS
- Martin Yves Jean LE GARLANTEZEC né le 02.04.2022 à PABU
- Fils de Louis LE GARLANTEZEC et de Mélanie REGUER Jules EOUZAN
- né le 14.06.2022 à PABU Fils de Jérémy EOUZAN et de Léa SALMON
- · Illan VANDENBERGHE né le 29.06.2022 à SAINT BRIEUC Fils de Tanguy VANDENBERGUE et de Mélanie LE ROUX

DFCFS

 Mme Jeanne Marie STEUNOU veuve BRIGANT

01.01.2022 à PABU

- Mme Denise Marie NICOL **Veuve BELLEC** 03.02.2022 à PABU
- M. Henri Marie STÉPHAN 02 03 2022 à PARU
- M. Jérôme QUÉMÉNER 17.03.2022 à PABU
- M. Yvon Marie RIOU 23.03.2022 à PEDERNEC
- M. Julien LE HOUEROU 23.04.2022 à SAINT-BRIEUC
- Mme Marie Chantal LAUDREN épouse HENRY 09.05.2022 à PEDERNEC
- Mme Thérèse TREGOAT veuve LE BAUDOUR

10.06.2022 à LANNION

MARIAGES

 M. Jonathan VEY et Mme Nolwenn **LASBLEYE**

23.04.2022

• M. Alexandre LE VERGE et Mme Elodie **LECLERC**

11.06.2022





Calendrier fêtes communales

24 juillet: open Swin-Golf à Squibernevez

15 août: foire aux chevaux

au Menez Bre

2 octobre : foire aux courges 2-3 décembre : téléthon

Erratum

qui suivent ont été bretonne

- « Kermatheman »
- « Le premier composant est limpide. Il s'agit de Kêr (lieu habité, village), très présent dans la toponymie de langue bretonne. Il est difficile d'être assuré sur le ou les composants qui suivent mais on peut écarter toute idée liée à amann ("beurre"), qui serait "bon" (**mat**).

Permettez-moi de soumettre quelques pistes cependant : l'attestation la plus ancienne du nom de lieu remonte au début du 16^e siècle. Le nom est alors transcrit "Kermatheman" avec l'orthographe de l'époque. Cette graphie peut suggérer la présence de trois éléments à la suite de Kêr : le possessif he (le sien, à elle), intercalé entre l'adjectif mat

("bon") et le substantif man ("semblant, attention, estime"). Ce type de composition est attesté pour des noms de personnes, comme par exemple dans Mate(h)ano, qui découle de mat e anv/ mat he anv, soit littéralement "bon son nom". Reste que man avec le sens de "semblant, attention, estime" pour qualifier une personne n'est pas évidente. D'aucuns lui attribuent le sens de "pensée" mais nous n'avons pas trouvé trace d'une telle acception par ailleurs.

Autres pistes : pourquoi ne pas envisager la composition mentionnée ci-dessus pour décrire le lieu lui-même. Man serait-il ici la variante, attestée par ailleurs, du breton ma ("lieu, endroit", comme dans les toponymes Goariva/Goarivan) ou est à rapprocher du gallois man qui signifie, entre autres, "emplacement"? Dans cette hypothèse, il s'agirait d'un lieu habité dont l'emplacement est bon ? Ou, comme il existe un château en l'endroit, peut-être que man est à envisager avec l'acception de demeu-

rance (cf. le breton maner, "manoir" en français, qui découlent tous deux du latin manere et qui veut dire "demeurer, rester"). Alors, kêr+mat+he+man serait le village où il est bon demeurer? Le breton mann désigne, comme le français "manne", la nourriture, les ressources et il pourrait donc être question d'un endroit habité dont bonne est la manne? Il est malheureusement difficile de trancher entre ces différentes idées en

Quoi qu'il en soit, les prononciations du nom recueillies localement auprès de bretonnants de naissance et l'évolution des graphies du nom au fil du temps induisent la forme correcte **Kermataman** pour ce toponyme (avec évolution de la 3^e voyelle en -a sous l'influence des autres -a présents dans le nom). Et plus précisément Kermataman Vras pour la partie où se trouve le château et Kermataman Vihan pour la partie plus au sud-ouest. »

VIE SCOLAIRE Ecole publique

Les CP-CE1 à Paimpont

Le 14 juin, les élèves de la classe de CP-CE1 se sont rendus à Paimpont afin de clore un travail entamé en classe autour des légendes arthuriennes et la vie de Merlin. Au programme, une visite interactive de la forêt de Brocéliande par la « Porte des Secrets », puis balade contée à travers la forêt jusqu'à la fontaine de Barenton, lieu légendaire dont l'eau bouillonne à température ambiante.



Association Enfance et Partage Vendredi 6 mai, l'association Enfance et Partage qui lutte contre toutes les formes de maltraitance faites aux enfants est intervenue auprès des classes de l'école, de la GS au CM2.

Elle a notamment raconté aux plus jeunes le livre "Petit Doux n'a pas peur" pour apprendre à dire non et à parler des violences que l'on peut subir.

Les enfants ont été très réceptifs et ont appris la règle des 3 P : **je suis Prudent, je me Protège, je Parle**. L'école prévoit de recommencer ces interventions régulièrement. Numéros verts à appeler en cas de besoin :

- > Stop Maltraitance 0 800 05 1234 pour recueillir des informations préoccupantes sur des mineurs
- > Allo Parents Bébé 0 800 00 3456 pour soutenir et d'orienter les parents inquiets dès la grossesse



Prix littéraire des Incorruptibles

Comme chaque année, l'école publique de Pédernec a participé au prix littéraire des Incorruptibles de la maternelle au CM2.

Les plus grands ont même suivi le protocole exact des élections : bulletins de vote, enveloppe, isoloir, urne, assesseurs, liste d'émargement...

Ce moment vient conclure un travail mené tout au long de l'année en lecture et littérature. Ce fut l'occasion notamment d'échanger des points de vue et de débattre autour d'œuvres littéraires.

École Publique Primaire de Pédernec

22, rue de Guingamp 22540 Pédernec Tel : 02 96 45 13 36

ecole.publique.pedernec@wanadoo.fr Horaires : Garderie municipale de 7h à 8h45 et de 16h30 à 19h.

École de 8h45 à 12h15, de 14h à 16h30,

Contacts possibles avec l'école et le directeur par téléphone et/ou par courriel.

Décharge de direction tous les vendredis.

Festival de la BD de Perros-Guirec :

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendues fin mars au festival de la bande dessinée de Perros-Guirec pour y visiter des expositions, mais aussi réaliser une planche de BD avec l'aide du dessinateur Gérard Clam.







Les CE2-CM1 dans les Monts d'Arrée

Du 14 au 17 juin, les élèves de CE2-CM1 et de CM1-CM2 se sont rendus à Brasparts, au coeur des Monts d'Arrée. Ce séjour a été source d'inspiration pour créer des contes, prolongement du travail effectué avec Soizic en début d'année. Rallye, randonnée, veillée contes, fabrication de moulins... ont été de belles occasions pour travailler ensemble sous le soleil breton.

Ecole Notre-Dame de Lorette Toute l'année :

de l'école

Le tri des déchets

Myriam et Mathilde du SMITRED sont intervenues dans la classe de maternelle et CP pour nous expliquer le TRI DES DÉCHETS. Nous avons appris à reconnaître les différentes matières des emballages par le toucher (dur, mou...) par le son des objets qui roulent ... Pour perfectionner notre savoir-faire, nous nous sommes déguisés en familles d'emballages : "les papiers et les cartons" rejoignent "les plastiques" et "le métal" dans la poubelle JAUNE. Et comme le tri sélectif des diverses matières (le verre, des journaux, des piles, épluchures...) favorise le recyclage et leur deuxième vie ; on n'hésite plus pour ces bons gestes pour notre Terre!



A la bibliothèque ...on lit et on vote!

Nous nous sommes rendus à la bibliothèque municipale pour voter pour notre album préféré, parmi les 5 livres lus dans l'année. Il s'agit du prix de lecture des Incorruptibles. Ce fut donc l'occasion pour nous après avoir étudié "le vote", de participer à un vrai vote, avec des bulletins, une carte d'électeur, un "petit coin" en guise d'isoloir, une urne, ... comme nos parents ont pu le faire il y a quelques semaines ... Nous avons également mis en place un bureau de vote avec : un élève derrière l'urne, un élève qui vérifiait la carte d'électeur et un élève qui faisait signer la liste d'émargement. Chacun a pris son rôle très au sérieux!



Les pommes de terre sont plantées ! Après les deux semaines de vacances d'avril. du travail nous attendait dans le

potager! Nous avons fait un petit état des lieux des légumes : est-ce que nos derniers semis sont sortis? Comment poussent les petits pois ? Faut-il arroser? Qui a déplacé nos échalotes? Un oiseau ? ... Nous continuons aussi nos découvertes des fleurs comestibles avec les pétales de souci, délicieux dans les salades composées. Le projet du jour était de planter des pommes de terre : nous avons préparé la terre avec nos petits outils, ajouté du compost, planté les tubercules et paillé avec de la tonte de gazon; maintenant, il faut être patient!

Sortie scolaire à l'Arcouest pour les CE et CM

Il y a le ciel, le soleil et la mer...Nous sommes allés découvrir la faune du bord de mer. Nous avons exploré le bord de mer à marée basse. Nous avons pêché des petits crabes, des crevettes, des anémones, une roussette, des bigorneaux, des éponges de mer, des étrilles, une praire, une blennie... Claire, l'animatrice nature, nous a ensuite parlé de toutes ces petites bêtes. Que de vocabulaire à retenir! Ensuite, après les avoir observées, nous les avons relâchées dans leur milieu... Une belle journée de découvertes et de redécouvertes à la pointe de l'Arcouest.



Cinéma pour les GS-CP-CE et CM

Trois séances de cinéma pour chaque classe ont rythmé notre année scolaire dans le cadre de « Ecole et Cinéma ».

Le gouren et la sophrologie

Le mardi après-midi, place à la séance de sophrologie avec Hélène Renais, en extérieur quand la météo le permet. Grâce aux différents exercices proposés, en posture debout, assise ou allongée, les élèves apprennent à écouter.

Le vendredi, c'est au tour du gouren avec Tugdual. Nous nous rendons à la salle de sport. Les élèves ont beaucoup progressé et réalisent maintenant de "vrais" combats!

Ecole Notre-Dame de Lorette

4 bis rue de Lorette 22540 PEDERNEC

@:eco22.nd.pedernec@enseignement-

catholique.bzh

Site : ecoledelorette.fr

Coordonnées:

Mme LE MERDY Sandrine:

02 96 45 22 14 (Décharge le mardi)

Le concert des GAD ZUKES

Les élèves de CE et CM sont allés aujourd'hui à un concert à la Grande Ourse à Saint-Agathon dans le cadre d'un partenariat avec notre intervenante de musique, Aude Le Moigne de l'école de musique de Bégard. Nous sommes allés voir GAD ZUKES, ce sont 5 frères et soeurs pour une pop rock so british pleine d'énergie!



Le 100e jour d'école

Pour fêter le 100e jour d'école, nous avons partagé tous ensemble le nombre 100. Puis, nous avons défilé dans les rues de Pédernec accompagnés de quelques parents. Vive la fête!













Nathalie Grot BÉGARD

02 96 45 30 37 06 80 60 21 78

etsdumenebre@orange.fr

Transport de corps - Démarches administratives Organisation des obsèques Accès aux chambres funéraires Contrats obsèques











36, rue de l'Hôtel de Ville - BÉGARD



LIVAAISON ASSOCIATIONS - PAATICULIcas

LE BONNIEC Hervé

Entreprise de travaux Publics

Terrassements

• Travaux particuliers et publics

* Assainissement...

home-le-bonnier@wonadoc.fr

Atelier: 02 96 45 29 88 - 06 08 05 12 58 Domicile: Tél. & Fax: 02 96 45 29 88



www.traiteur-restaurant-lemaudez.fr

02.96.45.31.28 contact@traiteur-restaurant-lemaudez.fr Maudez - 22540 Pédernec Aus Garagaman Ambie







COUVERTURE - ZINGUERIE

RGE Erwan GOASDOUÉ

Bardage Démoussage Isolation

02 96 45 27 54 - 07 89 40 71 10

19 Ruchant - 22540 PEDERNEC
eurl.erwangoasdoue@orange.fr







Travaux Publics et Particuliers Installation Micro-station agréée Branchement tout à l'égout Démolition Réseaux divers Empierrement Aménagement VRD Assainissement Terrassement 06 14 91 05 62

Entreprise Individuelle
ERIC MULTISERVICES

La solution à vos travaux d'entretien

-50

Travaux de jurdinage et de bricolage Maintenance, entretium et viguance

13 Rue de Bégard - 22540 PEDERNEC Tel : 02.96.47.50.87 ou 06.32.59.04.30 https://servicestregor.wixsite.com/ems22 Siret : 753.829.336.00029 APE : 4339Z



Réponses des jeux

3	2	L	14	8	9	9	6	+
S	1	6	3	2	9	8	£:	2
Þ	9	8	1	2	6	9	3	L
2	L	9		L	3	6	8	S
1	3	*	S	6	8	2	9	T.
8	6	9	9	1	z	Þ	L	3
9	1	L	8	S	1	3	z	6
6	g	3	2	9	4	L	Þ.	8
t	8	z	6	3	Þ	1	5	9